



# Le Monastère



## Belle réussite des marchés des producteurs de pays



Pour l'édition 2017, trois marchés sur quatre se sont déroulés sous de belles soirées estivales et ont ainsi connu une remarquable fréquentation. Malheureusement, l'un d'entre eux, celui du début du mois d'août, n'a pas bénéficié de conditions météorologiques aussi favorables et, même si nous avons souhaité le maintenir, l'affluence y fût faible. L'association « je m'allie au Mali » qui avait en charge son animation, ne fût pas aussi chanceuse que « X'trem enduro », « Les quilles du Monastère » ou « le Football Club Monastérien » qui s'occupaient des trois autres et qui eurent fort à faire durant toute la soirée. D'une manière générale, nous pouvons toutefois tirer un bilan particulièrement satisfaisant de cette saison. Si, lors des dernières années, nous avions pu nous interroger sur le devenir de ces vendredis animés sur la commune, nous sommes aujourd'hui rassurés. En effet, participants, producteurs et organisateurs ont tous été ravis de partager ces moments conviviaux. L'ambiance y était très agréable et les préparations vendues par les producteurs de pays appréciées. Le choix et la qualité étaient au rendez-vous. Par ailleurs les animations proposées lors des différents marchés ont attiré un public nombreux, qu'il s'agisse des jeux pour enfants, jeux gonflables ou quads électriques proposés lors du premier et du troisième marchés, ou le concours de pétanque du second. Traditionnellement le dernier marché, celui de la rentrée des associations fût le plus fréquenté.

Au moment des bilans, il est toujours bien de penser à remercier les divers acteurs dont le travail permet la réussite de ces soirées. Il y a bien sûr les associations qui s'engagent à nos côtés, mais aussi le personnel technique municipal qui prend en charge la logistique de ces animations. Enfin, il nous faut citer, Jean Louis Bonnefous, conseiller municipal, cheville ouvrière de la manifestation et qui a œuvré, comme à l'habitude, avec efficacité sur les quatre marchés, depuis l'accueil des producteurs, en milieu d'après-midi, jusqu'au moment où la dernière chaise était rangée... bien plus tard dans la soirée...

### Sommaire

- P2 • Autour de l'école
- P3 • La vie des associations
- P4 • La vie de la commune
- P7 • Budget communal
  - La communauté d'Agglomération du Grand Rodez
- P8 • La vie de la commune
  - À noter sur vos agendas

### Déménagement temporaire de la Mairie



Comme annoncé dans le Bulletin Municipal précédent, les travaux de mise aux normes accessibilité de la Mairie devraient démarrer courant octobre. Afin d'assurer la continuité du service au public durant la période des travaux, les bureaux du secrétariat seront installés, temporairement, au Centre Social, jouxtant le bâtiment de la Mairie. Pour permettre un fonctionnement convenable du service, une salle du rez de chaussée a été aménagée par les services techniques municipaux. Vous pourrez donc continuer à effectuer en Mairie toutes vos démarches comme à l'accoutumée. Les heures d'ouverture ainsi que les numéros de téléphone restent inchangés. Durant cette période, les mariages auront également lieu dans une salle du Centre Social. Nous espérons que la gêne sera minimale, et de courte durée, en attendant de regagner les locaux rénovés et fonctionnels de l'Hôtel de Ville.

## Rentrée à l'école de 4 Rives

**C'**est une rentrée sous le signe de la stabilité qui s'est déroulée en ce début de mois de septembre. Tout d'abord au niveau des effectifs puisque, comme l'année passée, c'est un peu plus de 140 élèves qui fréquenteront les bancs de notre école, ensuite, au niveau des enseignantes, même si c'est Mme Valérie Fabre, nouvelle venue, qui aura en charge la classe des maternelles moyennes et grandes sections sur le premier trimestre, et enfin au niveau du personnel municipal qui interviendra aux côtés de l'équipe pédagogique auprès des enfants.

Voici la distribution et les effectifs :

Classe de Mme Malgouyres Hélène : 27 TPS-PS-MS

Classe de Mme Franc Nathalie : 26 MS-GS

Classe de Mme Ginestet Katia : 20 GS-CP

Classe de Mme Fachinelli Violaine : 19 CE1

Classe de Mme Higonnet Céline : 25 CE2-CM1

Classe de Mme Longer Annick : 24 CM1-CM2

## Les tarifs de la cantine scolaire

**L**e Conseil Municipal du Monastère du 7 juin dernier a décidé de la mise en place de la tarification sociale des repas de la cantine scolaire dès cette rentrée 2017/2018. L'information a été donnée au conseil d'école du 29 juin.

Cette tarification s'appuie sur le quotient familial, indicateur qui prend en compte les revenus du foyer mais aussi le nombre de personnes qui le compose. 3 tarifs ont été ainsi décidés :

**Tarif A :** 2,50 € le repas pour un quotient familial entre 0 et 420 €

**Tarif B :** 3,00 € le repas pour un quotient familial entre 421 et 520 €

**Tarif C :** 3,50 € le repas pour un quotient familial supérieur à 520 €

Lors de l'achat des tickets repas, il est demandé aux familles de bien vouloir fournir la dernière attestation délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales indiquant ce quotient familial. En l'absence du document, c'est le tarif C qui sera appliqué.

Ce tarif ne représente pas le coût réel des repas mais seulement la participation demandée aux familles puisque, pour chaque repas, la municipalité a versé 4,68 € en 2016. Comme près de 12 000 repas ont été servis cette année-là, cela représente donc une somme avoisinant les 55 000 € pour la part municipale.

Précisons qu'il n'y aura pas de changement du prestataire qui fournit les repas à la cantine car c'est à nouveau la société «Ansamble» qui a été retenue lors de l'appel d'offre du printemps dernier.



L'équipe municipale qui travaille au quotidien à l'école.

## Documents école disponibles sur le site Internet de la Commune

**L**es parents d'élèves peuvent trouver sur le site municipal un ensemble de documents, concernant l'école ou le périscolaire, qui désormais ne sont plus imprimés. Ceux-ci concernent :

- Le règlement intérieur de l'école
  - La charte du savoir vivre
  - L'organisation et les tarifs des temps périscolaires : Garderie, cantine, activités périscolaires
  - Le dossier d'admission périscolaire
  - La fiche d'inscriptions aux activités péri éducatives et à l'étude
- Pour cela, vous devez aller sur l'onglet « vie quotidienne » et sélectionner « Ecole ».

## Rythmes scolaires

Depuis le début des années 2000, les rythmes scolaires ont connu de multiples aménagements. En 2008, la semaine de quatre jours est instaurée dans les écoles maternelles et primaires publiques, mettant fin au travail le samedi et réduisant le temps de travail des écoliers de 26 à 24 heures hebdomadaires. Mais en 2013, un décret impose le retour à la semaine de quatre jours et demi. La journée d'école est alors raccourcie et des activités périscolaires doivent être organisées par les municipalités. Notre commune s'appuie alors sur l'AGAS pour offrir un ensemble d'activités, adaptées aux différents âges des enfants, se déroulant en milieu d'après-midi tous les jours de la semaine.

Nouveau rebondissement en juin 2017, un décret publié au Journal officiel instaure une dérogation offrant la possibilité d'un retour à la semaine de quatre jours, et ce dès cette rentrée. Cependant la loi en vigueur depuis 2013, et qui fixe les bases de la semaine de quatre jours et demi, n'est pas abrogée. Il en résulte que, désormais, par dérogation à la loi, chaque commune est libre d'organiser la semaine scolaire comme elle le souhaite, sur une base de quatre jours ou quatre jours et demi.

Afin d'obtenir cette dérogation, il est nécessaire qu'il y ait accord des différents acteurs locaux, mairie et conseil d'école. La demande est alors soumise à M. l'Inspecteur d'Académie pour accord ou refus.

Ainsi, mi-juin, dans l'urgence, ces différentes instances ont été amenées à se prononcer. Le Conseil Municipal a demandé le maintien de la semaine à 4 jours et ½ pour l'année à venir. Il en a été de même pour le Conseil d'école.

En complément, nous avons souhaité, par le biais d'un questionnaire, recueillir l'avis des parents. Les retours ont été très partagés et aucune tendance nette ne s'est dessinée.

Il a donc été décidé de maintenir pour l'année 2017-2018 une semaine répartie sur 4 jours et ½. Mais dès la rentrée prochaine la question sera à nouveau mise en débat. Afin de pouvoir décider, nous espérons d'ici là, des éléments précisant :

- Des résultats d'étude scientifique indiquant si le rythme est réellement bénéfique à l'enfant. Les études actuelles ne font en effet pas consensus.

- Les choix faits par les autres communes de l'agglomération Ruthénoise. Cette année c'est Rodez, Luc-La Primaube, Sébazac ainsi que nombreuses autres communes du Département qui ont opté pour un retour à la semaine des 4 jours. Que feront les autres communes l'année prochaine ?

- Le maintien ou non des subventions d'état (50 € par an et enfant) pour la mise en place des activités périscolaires. Élément financier non négligeable au moment où nous devons exercer une vigilance accrue sur les frais de fonctionnement.

# La vie des associations

## L'ETE A L'AGAS...

### La grange aux enfants

Avec en moyenne 53 enfants par jour, la grange aux enfants a affiché complet durant tout l'été!

Une première semaine de voyage attendait les enfants, découverte de la Grèce, de l'Egypte, de la Thaïlande... Puis c'est le monde des pirates qui les a fait rêver! Pour finir le mois de Juillet, ce sont les contes de Grimm qui ont renforcé leur imaginaire.

En Août, une semaine particulière les attendait, repas commencés par le dessert, des poissons volants, des oiseaux qui nagent... bref une semaine à l'envers! La semaine suivante, comme tous les ans, les enfants se sont appliqués pour proposer à maman et à papa un spectacle de qualité sur le thème de Bollywood. Pour finir les vacances l'équipe les a transportés dans la Jungle!

Un grand merci à tous l'équipe d'animation: Laetitia, Virgyl, Marine, Simon, Cyprien, Mathilde, Eva, Charlotte, Chloé, Kevin, Aurianne, Aurélie, Julien, Lucie, Fabrice et Aude qui ont su proposer de jolis moments aux enfants!

### L'espace jeunes

Encore un bel été passé pour une vingtaine de jeunes. Au programme: sport, activités créatives, cuisine, sorties de plein air (quad, tyrolienne, lac, accrobranche...), rencontre inter centre... Animé par Manu, Caro, Laurène et Elsa les jeunes ont partagé de bons moments.

Des séjours étaient aussi programmés: surf camp à Seignosse en Juillet et Camp aventures à Bédarieux en août. Ces séjours ont fait le plein et ce sont des souvenirs plein la tête que les ados sont rentrés chez eux!

### La rentrée de l'AGAS

L'espace jeunes reste ouvert les mercredis et vacances scolaires de 13h30 à 18h30. L'inscription est obligatoire pour les sorties.

La grange aux enfants sera ouverte toute l'année les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants auprès d'Aude POLONI au 05 65 42 83 47 ou par mail [lagrangeauxenfants@wanadoo.fr](mailto:lagrangeauxenfants@wanadoo.fr)



## AGAS : La nouvelle brochure 2017- 2018

La traditionnelle brochure de présentation de l'AGAS est parue. Cette année, plusieurs associations du Monastère, non affiliées à l'AGAS, se sont jointes à cette publication. Ainsi, en plus de la quinzaine d'activités proposées par l'association, vous y trouverez toutes les informations concernant le badminton, le basket, la capoeira, le football, les quilles, le poker, les percussions africaines, l'association «Je m'allie au Mali» ou le Comité des fêtes. Ces brochures sont disponibles en Mairie.

Rappelons que l'AGAS, est aussi l'organisatrice et la gestionnaire du Centre de loisirs «la Grange aux enfants» et de l'espace jeunes. Forte de ses 680 adhérents et adhérentes, elle est un élément incontournable de la vie associative du Monastère, reconnue pour la qualité des services offerts. Un grand merci au bureau qui gère cette association et notamment aux deux co-présidentes, Eliette Giacobi et Valérie Mosser.

Pour toutes les activités de l'AGAS, vous pouvez vous renseigner au 05 65 42 83 47.



## Une jeune licenciée Monastérienne aux championnats de France



Après s'être qualifiée en remportant la finale régionale, Lisa Trouche a défendu les couleurs du «Bad au Monas» aux championnats de France Jeunes de badminton au Palais des sports de Dreux.

Elle était associée en double mixte avec Loïc Bussy de Rabastens (BDR). Après avoir passé brillamment le premier tour du tournoi, ils ont pu participer à la finale des qualifications. Lisa et Loïc ont formé une belle équipe: deux beaux matchs parmi les meilleurs jeunes français et une expérience très enrichissante pour la suite... Félicitations à tous les deux!!!

## Tricotons au Monastère...

Une maille à l'endroit, une maille à l'envers!!! Nous savons désormais que tricoter contribue, comme la méditation, à diminuer le stress. Voici une activité saine qui peut remplacer grignotage et cigarettes. Autant de raisons pour rejoindre le nouveau club de l'AGAS, «Tricotons au Monastère», pour échanger des idées de créations en toute convivialité.

Animatrice Françoise Castagné.

Contact au 05 81 37 46 51 ou [castagne.vincent@neuf.fr](mailto:castagne.vincent@neuf.fr)



3

## Braderie A.P.E.



La braderie annuelle, petite enfance et bourse aux jouets, de l'A.P.E, Association des Parents d'Élèves, de l'école des Quatres rives, se déroulera à la salle polyvalente du Puech, le 19 novembre 2017. Elle est ouverte au public de 10h à 17h et aux exposants à partir de 8h.

Cette association organise tout au long de l'année des manifestations destinées à recueillir des fonds permettant d'aider financièrement l'école à mettre en place des activités scolaires ou projets pédagogiques tout au long de l'année.

# La vie des associations



Inauguration de l'école que l'association « je m'allie au Mali » a aidé à réaliser

## L'association « Je m'allie au Mali »

Basée au Monastère, où vit son président Pascal Jullian, elle est née en 2006 à l'initiative d'un groupe de lycéens et étudiants désireux :

- De promouvoir des échanges culturels et éducatifs entre les populations Maliennes et des jeunes lycéens et étudiants résidant en France.
- De développer des liens d'amitié entre jeunes français et jeunes maliens.
- De mener des actions de solidarité en partenariat avec les communautés locales.

A ce jour, 8 voyages ont été réalisés, l'association a aidé à construire une école, une maternité, à électrifier un centre de santé, aidé un groupement de femmes handicapées à lancer une fabrication de savons qui seront vendus sur les marchés, participé à une action de reforestation en finançant 200 arbres.

En outre, depuis 2013, elle a mis en place des parrainages d'enfants : pour 60€/an, vous pouvez permettre à un enfant d'être scolarisé. La scolarisation

des filles est privilégiée car leur taux de scolarisation actuel est très faible. Depuis sa création, l'association intervient toujours dans les mêmes villages pour pouvoir assurer le suivi des actions, et permettre de tisser des liens d'amitié très forts. **Vous pouvez les aider :**

- Rejoignez l'association où le sérieux n'exclut pas la bonne humeur et la convivialité !

- Venez passer quelques jours au Mali pour découvrir ce pays si pauvre matériellement, mais si riche d'un point de vue social et relationnel.

- Parrainez un enfant : sans doute l'action la plus utile.....

- Faites un don (déductible, comme les parrainages à 66% de vos impôts)

- Aidez à la collecte de fonds, en particulier pour les emballages cadeaux lors des fêtes de fin d'année.

Contact : Pascal JULLIAN 05 81 19 90 18

p.jullian@cegetel.net - <http://jemallieaumali.free.fr>

4

## La vie de la commune

### Que faire ?



Mairie signaler qu'il avait causé cette détérioration et c'est donc encore à la collectivité qu'il revient de régler la facture. Nous cherchons comment mettre fin à ces actes d'incivisme et toutes les solutions sont aujourd'hui à l'étude (caméra, barrière renforcée, déplacement de la barrière...).

Une nouvelle fois, les barrières du parking des terrasses de l'Aveyron ont été endommagées... Ces éléments de sécurité destinés à empêcher des poids lourds d'accéder à la plateforme sont régulièrement abîmés. Bien entendu, comme à chaque fois, personne n'est venu en

### Installation de rideaux à la Salle Polyvalente du Puech

Soucieux de permettre aux associations d'assurer leurs activités dans les meilleures conditions possibles, le Conseil Municipal a accédé à la demande d'associations utilisant la salle polyvalente du Puech, et notamment du badminton, en installant des rideaux sur les vitrages de la façade sud de cette salle. En effet, à certaines heures de la journée, l'éblouissement était tel que toute activité y devenait difficilement possible. Cette installation a un coût, près de 12 000 €, mais nous avons jugé préférable d'installer des rideaux de qualité, et motorisés afin d'éviter toute manipulation qui aurait pu à termes, les endommager.



### Appel à la vigilance...

Si le chien demeure le meilleur ami de l'homme il n'en reste pas moins que ses déjections sont, en ville, causes de multiples nuisances. Elles sont néfastes pour, l'environnement, exaspérantes pour le voisinage et inacceptables en terme d'hygiène publique.

Nous demandons donc aux propriétaires de chiens, de veiller à ce que les excréments canins ne demeurent pas sur la voie publique, les trottoirs ou espaces verts accueillant du public et notamment des enfants. Fort heureusement, déjà beaucoup d'entre nous veillent à éviter ces désagréments à la collectivité mais, pour le bien-être de tous, il est nécessaire que chaque propriétaire veille au respect de ces gestes civiques élémentaires.

Ramassez les Déjections Canines

Un geste SIMPLE pour garder notre commune PROPRE



# La vie de la commune

## Le commerce bouge sur la commune...



### Un nouveau Bar-Restaurant s'installe au Monastère



Établis précédemment sur la commune d'Olemps, Séverine et Thierry Genevé, ont choisi notre commune pour y implanter leur activité. Installés au bas de l'Avenue de Montpellier, peu avant le croisement de la route des Attizals, le bar « Chez Sev » et le restaurant « La popote » vous accueillent, dans des locaux totalement réaménagés, du mardi au dimanche midi et vous proposent aussi bien des repas dits « ouvriers », que diverses spécialités traditionnelles, telles que choux farcis, algot, tête de veau, ou pot au feu lorsque reviendra l'hiver. Dès cet automne vous aurez aussi la possibilité de petit déjeuner à l'Aveyronnaise avec les fameux tripoux. Bienvenue à ces nouveaux commerçants et belle réussite à leur entreprise.

Pour toute réservation : 07 62 83 12 14.

### Réouverture du restaurant le Vasco de Gama



Après son déménagement Frédéric Jorge et Bérangère Fontanier vous accueillent désormais dans leur nouvel établissement, au bas de la route du Puech. Ouvert du lundi au samedi, ils vous proposent de retrouver, à midi, les menus du jour ainsi que les diverses formules qui ont fait la notoriété du Vasco de Gama. Vous

pourrez choisir de manger en salle ou en terrasse.

Le bar sera ouvert aussi en soirée du mercredi au samedi. Nous leur souhaitons la même réussite que celle qu'ils ont connue dans leur établissement précédent.



### Ouverture de la boulangerie

La boulangerie-pâtisserie, du maître artisan boulanger Thibault Grimal, a accueilli ses premiers clients le 12 septembre. Après la rénovation et le réaménagement complet des locaux de l'ancienne épicerie, avenue de Millau, il propose aujourd'hui une gamme de produits, faits maison et cuits sur place, pour chaque moment de la journée, du petit déjeuner au dîner. Placé face au parking des Terrasses de l'Aveyron, le magasin est facilement accessible au Monastériens mais aussi aux nombreux automobilistes qui traversent la commune, aussi cette ouverture devrait contribuer au dynamisme du commerce local de toute l'avenue. Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche de 7h 45 à 12h 45 et de 15h 30 à 19h 30. Fermé le dimanche.



Rénée Mouret, Monastérienne de longue date, et propriétaire du commerce « Mille et une feuilles » qui, jusqu'ici, assurait la vente de la presse et le dépôt de pains et pâtisseries, étend désormais son activité au secteur de l'épicerie de dépannage. Dans un magasin rénové et réaménagé dans ce but cet été, elle peut maintenant vous proposer divers produits alimentaires : conserves, fruits et légumes, vins, mais aussi charcuteries et viandes sous vide de chez Serin, cela en plus des journaux, magazines et du dépôt de pain qu'elle conserve. Le développement d'un commerce de proximité, tel que celui-ci, est une excellente chose pour la commune, car c'est là un élément essentiel de l'animation du cœur du village et du renforcement du lien social entre Monastériens. Heures d'ouvertures : Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h45 et de 16h30 à 19h30 et le samedi et dimanche de 7h30 à 12h15. Pour toute commande : 05 65 42 50 73



# La vie de la commune

En 30 ans,  
le plateau, sur les  
hauts du Monastère,  
a bien changé ....

Le compte rendu du Conseil Municipal du 4 mai 1965 remarque que « Les projets du District qui tendent à organiser le développement de Rodez de part et d'autre d'un axe routier reliant la N88 aux 4 saisons » ont pour conséquence que « rien n'est prévu sur Le Monastère, qui apparaît comme une zone blanche, vide, inexorablement vide » et de poursuivre « Quel ostracisme frappe donc notre vieille localité, la tient à l'écart du mouvement général d'expansion et la condamne sans recours à une stagnation sans remède ? ». Monsieur André Arnal, Maire de l'époque présente alors un projet d'urbanisation : Il s'agit d'autoriser la création du lotissement « de 2 hectares, sur la ferme de la Marquise, pour près de 600 logements ». Il précisait qu'il s'agissait là « d'un prolongement du village » et laissait entendre que ce n'était que le début d'une urbanisation du plateau qui, à terme, étendrait probablement les constructions Monastériennes jusqu'aux limites de la commune, jouxtant Olemps. C'est maintenant chose faite avec la réalisation du lotissement Les terrasses du Puech



Sur la photo ci-contre, datant de 1987, vous reconnaîtrez sans doute, les quelques bâtiments, déjà implantés à l'époque, qui existent toujours, mais sont désormais entourés de nouvelles constructions. Cette urbanisation a accompagné le développement de notre commune qui comptait à l'époque seulement 1200 habitants.



Le lotissement « LES TERRASSES DU PUECH CAMP 2 », construit par la société Pro-civis, sera composé de 51 villas du T4 au T5, avec jardin privatif et garage, qui devraient être livrées dès le premier semestre 2019.

6



Nouveaux éclairages sur l'avenue de Bellevue.

## Baisse des consommations de l'éclairage public

Dans le cadre des actions Tep-Cv (Territoire Energie Positive- Croissance Verte), mises en place par le Ministère de la transition écologique et solidaire, notre commune a été retenue pour le versement d'aides visant à l'amélioration de l'éclairage public, avec comme objectif la réduction des consommations électriques.

La subvention obtenue pour Le Monastère est de 29 500 € sur 3 exercices (2016-2017-2018). Celle-ci représente 65 % du montant hors taxes des travaux engagés et sera complétée, à hauteur, de 15 % par le SIEDA.

Sur cette somme, nous avons déjà perçu, en 2016, 6 975 € correspondant à une participation au coût des modifications et du matériel nécessaire à l'extinction partielle de l'éclairage public (coût des travaux 10 730 €). En 2017, pour le remplacement des luminaires de l'Avenue et de l'Allée Bellevue ainsi que de l'Impasse du Pré nous avons utilisé 4 748,90 € (coût total des travaux 7 304 €)

Afin d'utiliser la subvention dans sa globalité, nous aurons à réaliser des travaux sur notre réseau à hauteur de 27 348 € HT.

A terme, les améliorations apportées à notre réseau d'éclairage public devraient nous permettre de diminuer de façon assez significative notre consommation et réaliser ainsi des économies.

## Collecte des déchets : Rappel

Sur l'ensemble de la commune du Monastère, sauf pour les secteurs équipés de conteneurs enterrés, les jours de collectes des déchets sont les suivants :

- Pour les ordures ménagères (sacs noirs), les lundis à partir de 8h00
- Pour les déchets recyclables (sacs jaunes) les jeudis, à partir de 8h00

Nous rappelons que les sacs ne doivent être sortis que le jour même. Trop souvent encore, ils sont mis la veille dans la rue et, ouverts dans la nuit par des animaux, les déchets se retrouvent éparpillés dans la rue au matin. Nous vous remercions pour votre vigilance.

Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, les jours de ramassage peuvent être modifiés. L'information est alors accessible sur le site Internet de la commune ou celui de l'agglomération.



# Budget communal

## Budget communal : Pourquoi une comptabilité analytique ?

La comptabilité analytique est un mode de traitement des données financières qui permet de connaître les coûts des différents services assurés par la collectivité. Par sa réalisation annuelle, nous pouvons suivre les évolutions de ces coûts poste par poste. Elle nous est utile pour bâtir des prévisions, prévoir des budgets, constater leur réalisation et expliquer les écarts qui pourraient apparaître. Elle constitue donc un véritable outil de pilotage budgétaire pour le Conseil Municipal.

### Quels sont les éléments pris en compte dans la détermination des coûts ?

Il s'agit uniquement des coûts liés aux charges de fonctionnement. Ils intègrent donc la maintenance, l'entretien, les fluides, les énergies, les achats de petits matériels nécessaires quotidiennement, ... mais aussi les frais de personnels associés à l'activité. Les investissements n'y figurent pas.

Voici le tableau présenté en Conseil Municipal du 7 juin 2017 :

Le prix de revient brut représente le coût total de fonctionnement du service. Le prix net pour la commune représente le coût total auquel on ôte différentes recettes lorsqu'elles existent :

- Participations des parents pour la cantine et la garderie
- Participation parents, CAF et MSA pour les activités du centre de loisirs et relais jeunes
- Locations par des particuliers ou associations pour la salle polyvalente et le centre social.

Une lecture simple permet de constater qu'il faut demeurer très vigilant sur l'augmentation des coûts de fonctionnement qui, non compensée par des ressources en hausse suffisante, entraîne mécaniquement un accroissement régulier des charges nettes de la commune.

### Quels sont les éléments pris en compte dans la détermination des coûts ?

Nature du montant	Année	Cantine	Garderie	Ecole	Salle Polyvalente	C. Social	La Grange	Relais Jeunes	R A M	Stades	E. Verts	Mairie	Eclairage public	Agence postale
Prix de revient brut pour la commune	2008	83 609	19 108		30 730	17 422		27 481	3 316					
	2014	92 873	22 577		41 375	25 106		29 609	7 689					16 139
	2015	90 215	29 933		45 433	27 382		28 400	7 610					15 834
	2016	94 932	34 484		46 294	28 208		28 230	7 381					16 088
Prix de revient net pour la commune	2008	48 597	14 716	75 750	23 450	12 792	25 556	17 878	3 316	28 453	66 634			
	2014	53 005	14 472	98 693	21 255	22 506	30 096	20 077	6 211	40 517	87 012	88 248	33 742	1 919
	2015	51 817	21 882	107 226	30 609	24 922	28 868	19 222	6 129	43 226	89 787	93 038	38 949	2 310
	2016	55 383	26 062	107 693	37 094	26 608	27 474	20 542	5 899	46 431	96 855	94 338	35 666	2 564
Prix de revient net pour la commune	2008	3,61		432,86			312							
	2014	4,45		704,95			327							
	2015	4,54		739,49			301							
	2016	4,68		742,71			262							

7

## La communauté d'agglo du Grand Rodez

A partir du 18 septembre 2017, une carte unique pour l'AGGLOBUS



Depuis cette date, les anciens titres de transports ne fonctionnent plus. Ils sont remplacés par une carte « support » unique sur laquelle vous chargerez tous les titres de transports que vous achèterez : 10 trajets, carte Liberté, Pass Mensuel, Pass Annuel, Pas Jeunes, 10 trajets Transport A Domicile (TAD).

Gratuite jusqu'au 30 septembre, elle coulera ensuite 5 €.

Vos titres de transports en cours de validité seront reportés sur votre nouvelle carte en les ramenant à l'agence Agglobus, 3 place d'Armes à Rodez, avant le 31/12/2017.

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez consulter le site [www.agglobus.rodezagglo.fr](http://www.agglobus.rodezagglo.fr)

## Délégation de service public pour le centre équestre de Combelles



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, la délégation de service public, afin de pourvoir à la gestion et l'exploitation du centre équestre du domaine, a été confiée à la société Combelles Centre Equestre Rodez Agglomération pour 18,5 années.

Au printemps dernier, Rodez Agglomération s'était mis en quête d'un opérateur privé qui soit en mesure de poursuivre le développement d'une pratique équestre de qualité, tout en restant cependant accessible au plus grand nombre, avec notamment le souhait particulier d'en faciliter l'accès au public scolaire. Au-delà de l'entretien et du fonctionnement ordinaire du centre, il s'agit aussi pour le repreneur et l'agglomération d'assurer la promotion du domaine de Combelles. Ainsi, afin d'en favoriser le rayonnement, en complément de la formation des cavaliers, l'organisation de compétitions et manifestations équestres de niveau régional ou national se poursuivra.

C'est une chance pour notre commune de posséder sur son territoire un tel domaine dont la notoriété rejailit, bien au-delà de notre village, renforçant ainsi son image. Souhaitons donc une belle réussite à ce nouveau et ambitieux projet.

Peu de Monastériennes et Monastériens savent qu'il existe une chanson ancienne vantant les atouts de la commune du Monastère en regard de ses proches voisins Grands Ruthénois, qu'ils vivent à Layoule ou à la Mouline. Cet hymne à la gloire de la commune a dû être entonné maintes fois, lors d'événements sportifs ou pour la fête de village, mais aujourd'hui, il est plutôt rare de l'entendre... Toutefois, lors de quelques manifestations, certains Monastériens, parmi les plus anciens, les équipes des clubs de foot ou de quilles de la commune le reprennent parfois en cœur lorsqu'ils souhaitent témoigner leur attachement à notre village.

## Chanson du Monastère

Avez-vous admiré le travers de Banocres  
La Marquise en fleurs et le pré du couvent  
Avez-vous respiré l'odeur des tanneries  
Qui monte vers le ciel jusqu'au firmament

### REFRAIN

*A ce qu'il est beau le monastère  
Sous son ciel gris, il faut le voir  
Il est plus beau que La Mouline  
Qui ne s'éveille que le soir  
Il est plus beau que Layoule  
Qui mirent son front dans les eaux  
Qu'il est doux de sentir la brise  
Qui vient du large avec les flots  
La brise qui vient du large avec les flots*

Avez-vous admiré la route des arcades  
Qui vous amène au centre  
Après des vieilles tours  
Là vous y trouverez une jolie guinguette  
A côté du Vieux pont datant de 600 ans

### REFRAIN

Avez-vous remarqué dans la rue de Saint Blaise  
Le tunnel qui traverse vers la pas de la place  
à la mairie  
Là vous y trouverez les joueurs de pétanque  
Les amateurs de quilles et le jardin d'enfants

### REFRAIN

Avez-vous admiré dans notre ancienne église  
Toutes ces belles fresques ces jolies vitraux  
Vous y verrez aussi le plus beau des retables  
Le tout bien restauré grâce à l'Abbé Coulomb

### REFRAIN

Mouline n'as-tu pas ton équipe de Quilles  
De durs, de bagarreur  
Si tu veux voir cela vient donc au monastère  
Et tu repartiras en murmurant tout bas

### REFRAIN

## Une Monastérienne à l'honneur



Il est des personnes qui, tout au long de leur vie, font preuve d'un grand dévouement au service des autres. C'est bien à cette catégorie qu'appartient Mme Veyrac.

Elle en fût déjà récompensée en 2016, lorsque l'Union Nationale des Associations Familiales, l'UNAF, lui a remis la médaille d'or du mérite familial afin de l'honorer pour son engagement de plus de 25 ans dans le Mouvement familial. C'est d'ailleurs au titre de la déclinaison départementale de cette institution, l'UDAF, que Mme Veyrac siègeait au Centre Communal d'Action Sociale de notre commune, le CCAS. D'une assiduité remarquable, elle s'y est grandement impliquée depuis... 25 années.

Rappelons ici, l'importance du CCAS dans la politique sociale territoriale.

Il s'agit d'un établissement public géré par un conseil d'administration et présidé par le Maire. Même s'il est rattaché à la collectivité territoriale, il a une autonomie complète de gestion, Il a principalement pour mission d'instruire les demandes d'aides pour le compte de l'Etat, du département (aides légales) et de la commune (aides facultatives). Pour cela il reçoit et oriente le public. Il agit dans le cadre de la prévention sociale, et notamment dans les domaines du handicap, du logement, de difficultés financières, ...

Mais il est aussi très présent dans l'accompagnement et l'animation d'activités sociales. Ainsi, il a soutenu récemment financièrement le club informatique pour les aînés en finançant l'achat d'ordinateurs. Il finance chaque année l'après-midi des aînés qui regroupe les plus de 65 ans de notre commune autour d'un spectacle et d'un goûter.

La tâche est lourde et c'est grâce à des personnes comme Mme Veyrac et à leur générosité que le CCAS peut continuer à travailler sur notre commune au service de l'action sociale. Installée avec sa famille sur le Monastère depuis 1972, nous lui souhaitons une belle et paisible poursuite de retraite.

## Campagne de sensibilisation porte à porte de la Croix-Rouge française

croix-rouge française



Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances. Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficultés sur l'ensemble du territoire, la Croix-Rouge française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

Pour cette raison, elle entreprendra une campagne de sensibilisation, en porte à porte, sur notre commune du 25 septembre 2017 au 21 octobre 2017. Une équipe viendra à votre rencontre, à votre domicile au nom de la Croix-Rouge française.

Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Ces campagnes qui visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.

## Sur vos agendas...

- **CONCOURS RÉGIONAL DE PÉTANQUE:**  
30 septembre - organisé par le But Monastérien
- **DON DU SANG:**  
15 octobre - Hall de la salle du Puech
- **GRILLÉE DE CHÂTAIGNES:**  
15 octobre - organisée par le Comité des fêtes
- **TOURNOI SENIORS BADMINTON:**  
21 octobre - à la salle polyvalente du Puech
- **BRADERIE:**  
19 novembre - organisée par l'A.P.E. à la salle polyvalente du Puech et animée par Véronique POMIES
- **THÉ DANSANT:**  
26 novembre - organisé par l'AGAS à la salle polyvalente du Puech
- **SALON CLUB ORNITHOLOGIQUE:**  
2 et 3 décembre - à la salle polyvalente du Puech
- **QUINE DU CLUB DES AÎNÉS:**  
3 décembre - au Centre social
- **NOËL DES AÎNÉS:**  
13 décembre - au Centre social